

Exclusif, Mario Masson, dresseur de tigres : juges et écolos veulent ma mort



Mario Masson et une de ses deux éléphant, invité d'honneur au festival international du cirque.



Les juges privent la région centre d'un « Safari Lodge » de cinq hectares.



En plusieurs décennies, le cirque Maximum a fait rêver des millions d'enfants.

[F2 – Montargis Magazine](#)

Lynché par la justice et les écolos, le célèbre patron de cirque et dresseur de fauves Mario Masson a accordé une interview exclusive à Riposte Laïque, après que plusieurs jeunes juges, de sexe féminin, lui aient confisqué son outil de travail, sa raison de vivre, ses économies et mis publiquement en marge de la société, comme un criminel, alors que cet homme a talentueusement bossé, dans le monde du spectacle, toute sa vie. Pièces juridiques à l'appui et communiquées à notre rédaction, Mario Masson « tord le cou » aux accusations sans fondement des associations écologistes. Les magistrates, qui l'ont condamné, ont-elles lu ces pièces essentielles ?

[Juges et écolos ont condamné à mort le dresseur de tigres Mario Masson](#)

Avec ses avocats Bordelais, ce grand patron de cirque et dresseur de fauves mondialement reconnu contre-attaque en faisant appel de ce jugement inique qui prive la région centre d'un « Safari Lodge » de cinq hectares (dont la presse régionale s'est largement fait l'écho) en immersion avec les dix tigres et leurs bébés, en cours de constitution lorsque les fauves ont été saisis par décision des juges. Et qui fait perdre les emplois découlant de ce projet.

L'affaire Marion Masson nous interpelle tous, car chacun de nous peut subir la même chose, un beau matin, lorsqu'il est convoqué à la barre d'un tribunal. Personne n'est à l'abri de décisions iniques de fonctionnaires payés avec nos impôts. Dans Son très beau livre « La fin des juges » (2013), Marie-Odile Théoleyre, alors présidente du tribunal correctionnel de Lyon, s'étonnait que les magistrats ne fassent pas l'objet d'une expertise psychiatrique obligatoire, chaque année, en raison de l'immense pouvoir délégué par l'état à chaque juge, et de la possibilité pour ces derniers de priver chaque citoyen de liberté. Ou de détruire une vie dans le cas présent.

45 ans au milieu des animaux, dans les plus grands cirques du monde

Riposte Laïque : « Mario Masson pouvez-vous nous résumer votre parcours professionnel depuis vos plus jeunes années ? »

Mario Masson : Je suis né à ARGENTAT (19400) de parents itinérants, j'ai eu 62 ans cette année. Une enfance normale, adolescence classique, j'ai suivi ma scolarité dans les écoles d'Argentat. Mais, j'avais déjà une passion : le CIRQUE ! Je ne manquais jamais le passage d'un cirque dans ma ville. J'avoue que j'ai séché plus d'une journée de classe, pour assister à l'arrivée des convois, au montage des installations des Cirques : PINDER, BOUGLIONE, JEAN RICHARD, RANCY, AMAR... et tant d'autres.

J'ai commencé ma carrière professionnelle au cirque James CARRINGTON en 1977. Je venais d'avoir 17 ans. J'ai tout de suite été responsable du Parc Animalier. J'ai ainsi pu nourrir et soigner tous les animaux présents au cirque, c'est à dire les chevaux, les exotiques, les éléphants, les fauves, mais également un hippopotame nommé « Julot ». Puis, très rapidement, étant donné ma passion pour ces animaux et mes capacités à les diriger, je présentais en piste ces diverses

espèces d'animaux dont je m'occupais dans la journée. J'étais heureux. En 1978, j'ai dressé et présenté un groupe de six poneys Shetland, un groupe d'animaux exotiques, et en 1979, trois ours du Tibet !

En 1980, j'aidais Arlette GRUSS et Georgika KOBANE, artistes qui se produisaient au Cirque Albert RANCY dans l'entretien de leurs panthères. Ils m'ont laissé présenter leur numéro à plusieurs reprises. Ils avaient une confiance totale en ma façon de travailler. En 1981, je présentais l'hippopotame « Julot » aux Bourses Louis MERLIN. J'ai obtenu le deuxième prix. Cette année-là, Michel CRETON a présenté « Julot » au 29ème Gala des Artistes au Cirque d'Hiver BOUGLIONE.

En 1982, j'ai présenté un numéro composé de quatre chevaux et quatre poneys. En 1983, j'ai dressé et présenté mes deux éléphants d'Afrique Betty et Tatcha. J'ai présenté ce numéro dans divers établissements : en 1984, au Cirque Albert RANCY, en 1985, au Cirque ZAVATTA fils, en 1986 au PISTE Circus en Belgique, en 1988, au Cirque MICHELETTY, en 1989, divers galas, publicités, animations, en 1990 au Cirque Arlette GRUSS et au Cirque Diana MORENO – Rex BORMANN, en 1991, au Cirque AMAR, en 1992, au Cirque de Paris, en 1994, au Zirkus MAXIMUM, en Suède.

En 1995 nous créons et dirigeons, ma femme Jeanine de Baets et moi notre propre cirque : le Cirque Maximum. A cette époque, le cirque était l'un des spectacles préférés des français, avec 15 millions de visiteurs par an, d'après le Ministère de la Culture. Notre politique commerciale était d'accueillir le plus grand nombre de public possible, avec des prix de place accessibles à tous. De plus, la visite de la ménagerie était gratuite. La qualité et le renouvellement régulier des spectacles font de notre cirque Maximum un cirque traditionnel très apprécié, tout en s'orientant vers la création et l'innovation. Nous proposons une véritable arche de Noé : avec des fauves, chevaux, éléphants, chameaux, dromadaires et toujours « Julot », notre hippopotame.

Pour le respect de la tradition, il y avait également des clowns, acrobates, et « Roue de la Mort », de nombreux artistes. Un spectacle complet pour le plaisir des petits et des grands (suivant la formule consacrée !). Les éclairages, la musique, les costumes, la chorégraphie, tout était fait pour bâtir un spectacle suivant un fil conducteur sur une mise en « piste » originale, à faire pâlir les plus grands établissements de France.

En 2002 je présentais mes deux éléphantesses Betty et Tatcha, et ma femme Jeanine de Baets, présentait avec talent sa superbe cavalerie. L'organisation du Cirque, les tournées, l'administration, la route, etc. ont fait que je n'avais plus de temps pour profiter de mes animaux. C'est ce qui nous a incités à abandonner le Cirque MAXIMUM, et à nous consacrer à nos animaux, fin 2010.

J'avais ma place dans l'univers des circassiens et du cinéma. Passionné et amoureux des animaux, j'ai longtemps voyagé avec mon hippopotame et mes éléphantesses. Depuis 2006, ma passion va davantage vers les tigres. Nous avons accueilli un couple de fauves : un mâle blanc et une femelle dorée, ainsi que deux tigres roux. Ils nous ont donné trois tigreons. Une première portée assez exceptionnelle puisque trois femelles sont nées de trois robes différentes : une blanche, une rousse et une dorée. Une joyeuse tribu qui sillonne les routes de France et d'Europe en caravane, jusqu'en 2019.

Nous possédons toujours nos 10 tigres. A force de travail et de patience, nous pouvons aujourd'hui ma femme Jeanine et moi entrer dans la cage en toute sécurité. Il faut leur donner beaucoup d'amour pour qu'ils se sentent en confiance. On peut noter qu'il leur faut chacun au moins 5 à 6 kg de viande par jour. Actuellement, nous avons en projet de créer un « Safari Lodge » en immersion avec nos tigres. Ce projet devrait voir le jour en 2021, pour le plus grand bonheur de nos fauves, ainsi que celui de ma femme et moi et de tous ceux qui nous

rendront visite ! Affaire à suivre.

R. L. » Vous êtes attaché aux animaux et vous pouvez vous prévaloir d'un incontestable savoir-faire ? »

Mario Masson : Une vie entière dédiée à mes animaux. De nombreux témoignages, des contrats permanents, des articles de presse, etc... »

R. L. Pendant de nombreuses années, vous avez pu exercer votre activité et votre passion sans difficulté ?

Mario Masson : Pensez-vous qu'il n'y ait aucune difficulté à entrer dans une cage avec 10 tigres ? Seule la passion et l'amour des animaux peut autoriser ces contacts physiques. Vous pouvez voir les nombreux documents expliquant cela mieux que je ne peux le faire moi-même.

L'association écologique « One Voice » s'est acharnée sur moi et a menti

R. L. Comment ont débuté vos ennuis avec la justice ?

Mario Masson : Mes premiers ennuis avec la justice ont débuté le 16 décembre 2020, suite à une plainte déposée par l'association « One Voice ».

Il se trouve qu'en revenant d'un contrat à Rouen noué avec le Cirque Medrano, fin décembre, j'avais la grippe et suis resté une semaine au lit sans pouvoir bouger. C'est cette semaine-là que l'association One Voice est entrée par effraction chez moi, et a filmé les fauves. Effectivement, ils ne sont pas sortis exceptionnellement de leurs cages, mais avaient chacun 7 m² (et non 2 comme indiqué) et à boire et à manger, contrairement à ce qui est dit. C'est la seule période où ils ne sont pas sortis de leurs cages. Ils ont filmé pendant 1 semaine (et non : des mois). Voir aussi les documents joints à ce sujet.

R. L. Aujourd'hui, vous vous estimez lynché par les écologistes, les juges et les médias ?

Mario Masson : Tout ce qui est dit est faux, sans fin et très violent. Nous sommes salis de façon très injuste. Nous sommes malgré tout soutenus par la profession uniquement, mais elle n'a plus la parole dans les médias.

[C – DDPP du Loiret Rapport Inspection Fauves](#)

Une plainte pénale pour diffamation a été déposée par mes avocats contre tous ceux qui essaient de nous salir !

[avocat mario](#)

Ils ont décidé que les cirques avec animaux, c'était terminé

R. L. : Selon vous, les cirques ont encore un avenir en France ?

Mario Masson : Bien sûr que non. Il y a en France 10 millions de spectateurs de cirque traditionnelle (avec animaux), selon une étude faite par le Ministère de la Culture en 1992, étude super documentée, voir en pièce jointe, et le nombre de clients potentiel n'a pas changé. Le public français est toujours présent et demandeur. Les détracteurs sont ultra minoritaires, mais avec un pouvoir explosif, notamment envers les Maires de France. Ils ont réussi à influencer le refus des Maires d'accepter des cirques avec animaux, puis, cela devint vite une escalade. Certains maires qui ont accepté de prendre des Cirques avec animaux ont reçu de très graves insultes à tel point que, comme les autres, ils se rangent vers moins de problèmes. C'est compréhensible. Le basculement fut très rapide.

D'où mon projet de reconversion professionnelle. Car le cirque traditionnel avec animaux, c'est plus que fini, et bientôt interdit en France. Donc suite à cela, et pour avoir une vie

plus saine, plus calme, nous avions nous aussi prévu, et beaucoup travaillé sur une reconversion professionnelle. Plusieurs articles de presse avaient évoqué cela avec justesse. Notre projet était sur le point de se concrétiser. A quelques mois près... mais tout est tombé par terre, cassé, en mille miettes !.

[Fréquentation et image du Cirque](#)

Nous allons nous battre, et votre article nous y aide

R. L. : « A l'approche de Noël, vos craintes, vos espoirs ? »

Mario Masson : Le jugement est tellement terrible et injuste que nous sommes actuellement abattus, en survie. Plus question d'aucune façon de projet quel qu'il soit. Ni même de respirer sereinement. Nous n'y avons plus droit.

Nous avons de très nombreux soutien, mais... anonymes et cela ne suffit pas pour sortir la tête de l'eau. Il faut du concret et du « public ». Votre article nous y aide énormément puisqu'il nous redonne une certaine énergie, et envie à nouveau de se battre et d'y croire... Merci vraiment de votre soutien.

Propos recueillis par

Francis GRUZELLE

Journaliste et écrivain

Carte de Presse 55411

Lire aussi dans ce dossier :

[_Curriculum Vitae Mario Masson](#)

[_Les Cirques avec ou sans animaux sauvages](#)

[_Montargis Magazine](#)

[_OFB \(1\)](#)

<https://ripostelaique.com/faut-juger-juges.html>